



PROCÈS-VERBAL

DEUXIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-COLETTE 2023-2024

Le jeudi 2 novembre à 18h30 à l'école

Étaient présents :	Étaient absents :
Teri Michelle Di Guglielmo	Dorothy Pierre-Louis
François Junior Perrier	Samia Ainouche
Ashley Jocelyn	
Tarik Jabrouni	
Véronique Desjardins	
Josiane Pelletier	
Violaine Charbonneau	

1.0 Section 1

1.1 Présence et constat du quorum

Mme Di Guglielmo ouvre l'assemblée à 18h36. La direction constate le quorum. Pour avoir quorum, il faut la majorité des membres en poste dont la moitié des parents donc pour Sainte-Colette, il faut 5 membres dont 2 parents.

Mme Di Guglielmo ajoute l'importance de confirmer la présence dès la réception du courriel envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre. Ainsi, nous nous assurerons de toujours avoir le quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 2 novembre 2023

STEC231102-01

M. Perrier présente l'ordre du jour.

Proposé par: Ashley Jocelyn
Appuyé par : Violaine Charbonneau

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal du 27 septembre 2023

STEC231102-02

Aucune modification n'est apportée.

Proposé par: Josiane Pelletier
Appuyé par : Ashley Jocelyn

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi du procès-verbal du 27 septembre 2023

2.7 Élaboration des critères de sélection des membres de la communauté

Mme Di Guglielmo demande si les membres désirent se fixer des critères pour élire des membres de la communauté. Les membres prennent la décision d'attendre de voir si une personne de la communauté veut se présenter.

1.5 Questions du public

Aucun mot du public.

Mme Di Guglielmo mentionne que, dans le « Sainte-Colette vous informe », il y a maintenant une section « Conseil d'établissement » où les parents peuvent prendre connaissance des informations.

Section 2

2.1 Dénonciation d'un conflit d'intérêts

Mme Di Guglielmo présente que conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école.

Elle présente le formulaire pour la dénonciation de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'à chaque rencontre, elle pourra apporter le point pour s'assurer au fur et à mesure qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts dans un cas de conflit d'intérêts.

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec les points de la présente rencontre.

2.2 Formation obligatoire C.É.

Mme Di Guglielmo précise que tous les membres des conseils d'établissement (CÉ), y compris les élèves, les représentants de la communauté pour le Secteur Jeunes et les représentants externes pour le Secteur Adultes, doivent suivre la formation obligatoire élaborée par le MEQ.

Le Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration du CSSPI, qui a la responsabilité de s'assurer que tous les membres des CÉ suivent la formation, souhaite que la présidence de notre CÉ, de concert avec la direction, puisse s'assurer du respect de cette obligation.

Tous les nouveaux membres attestent avoir suivi la formation obligatoire.

Mme Di Guglielmo informera le secrétariat général du CSSPÍ.

2.3 Activités et sorties prévues pour l'école

STEC231102-04

Mme Di Guglielmo présente le tableau des sorties réservées jusqu'à ce jour. Elle précise que les montants disponibles pour chaque élève sont les suivants pour toutes les classes régulières, du bain linguistique et les classes d'accueil :

Sorties culturelles	28\$/par élève
Jeune public	20\$/par élève
École inspirante	16\$/par élève

Mme Di Guglielmo rappelle que les classes TSA reçoivent un montant un peu plus élevé pour combler leurs besoins.

Proposé par: François Junior Perrier

Appuyé par : Ashley Jocelyn

Les activités et sorties prévues pour l'école sont approuvées à l'unanimité.

2.4 Programme d'activités des Prédateurs 2023-2024

Mme Di Guglielmo présente les activités sportives et culturelles qui sont vécues à l'école et qui sont sous la bannière des Prédateurs. Elle mentionne que celles-ci sont financées par l'école, à travers les différentes mesures reçues par le Ministère. Une présentation du budget est d'ailleurs prévue en janvier prochain aux membres du C.É.

Voici la liste des activités :

- Flag football mixte 3^e cycle
- Basketball Filles 3^e cycle
- Basketball Gars 3^e cycle
- Volleyball mixte 3^e cycle
- Soccer masculin 3^e cycle
- Soccer féminin 3^e cycle
- Cheerleading 4^e-5^e et 6^e année
- Improvisation 3^e cycle
- Atelier de musique 3^e cycle
- Hockey cosom 2^e cycle
- Club de course 2^e cycle et 5^e année
- Hockey sur glace (à venir) 2^e cycle
- Ligue de soccer 4^e année pendant les récréations
- Académie de basketball 2^e cycle
- Athlétisme 3^e cycle
- Midi cardio 3^e cycle

- Ballon chasseur SDG 2e et 3^e cycle

À la prochaine rencontre, Mme Di Guglielmo présentera les autres activités étudiantes proposées cette année.

2.5 Dons pour nos activités sportives

Mme Di Guglielmo mentionne que M. Bruno Dorilas a réussi à trouver d'autres dons pour soutenir la réalisation des activités sportives. Voici donc la liste et leur utilisation :

- Super C de Montréal-Nord : jus pour chaque élève au mini-marathon
- Canadian Tire de Montréal-Nord : prix de présence pour le mini-marathon
- 1500 \$ de la députée de Bourassa-Sauvé du parti libéral du Québec, Mme Madwa-Nika Cadet
 - Sera utilisé pour faire des photos des équipes et des photos individuelles des élèves athlètes
- 5000\$ Fondation Bleu-Blanc-Bouge
 - Plan de dépense à venir

Il se pourrait que l'école prenne des photos pour souligner la contribution en don de ces organismes.

Proposé par: Ashley Jocelyn

Appuyé par : Tarik Jabrouni

Les membres acceptent à l'unanimité le don fait par les organismes et la prise de photos pour honorer le tout.

2.6 Mise en œuvre des programmes des services éducatifs complémentaires

STEC231102-04

Mme Di Guglielmo présente le tableau des services complémentaires offerts dans l'école. Elle précise ce qui est offert par le CSSPI et ce qui est payé par l'école. Elle mentionne également comment chaque service est déployé dans l'école.

Proposé par: Violaine Charbonneau

Appuyé par : François Junior Perrier

La mise en œuvre des programmes des services complémentaires est approuvée à l'unanimité.

2.7 Deuxième rencontre de parents

Mme Di Guglielmo précise que le 1^{er} bulletin (fin de la 1^{re} étape) sera envoyé aux parents par courriel et déposé sur *Mosaik parent* au courant de la journée du 17 novembre

prochain. Elle précise que les résultats qui se trouvent dans le 1^{er} bulletin ont une valeur du 20% de l'année. Elle rappelle le document « Renseignement aux parents » qui a été envoyé à la fin septembre avec la répartition des compétences évaluées pour chaque discipline au courant de l'année.

Mme Di Guglielmo précise qu'une rencontre de parents est prévue pour les parents de tous les élèves durant la semaine du 20 novembre et durant la soirée du 23 novembre.

Elle mentionne qu'un courriel sera envoyé aux parents pour leur expliquer le fonctionnement pour la prise des rendez-vous avec les titulaires et les spécialistes. Elle mentionne que les parents recevront un message personnel de la part des enseignants, soit par TEAMS, par courriel, par une lettre papier ou autre, pour une rencontre. Les spécialistes vont envoyer un mémo aux parents des élèves qu'ils désirent rencontrer. Lors de la soirée du 23 novembre, les parents pourront rencontrer les spécialistes en se présentant à la bibliothèque dans leur bâtisse respective.

2.8 Élaboration des plans d'intervention et présentation aux parents

Mme Di Guglielmo informe les parents que l'ensemble des plans d'intervention des élèves concernés ont été élaborés ou actualisés dans les deux dernières semaines. Par la suite, les parents des élèves concernés seront rencontrés pendant la semaine du 20 novembre pour présenter les objectifs ciblés et les moyens choisis. Ainsi, les parents pourront également faire partie de ce processus de réflexion en lien avec les besoins de leur enfant.

2.9 Évaluation du projet éducatif 2018-2022

Mme Di Guglielmo présente le document en lien avec l'évaluation du projet éducatif 2018-2023. Elle précise les commentaires en lien avec chaque objectif ciblé.

2.10 Présentation de l'évolution de projet éducatif 2023-2027

Mme Di Guglielmo présente de nouveau le tableau synoptique avec les orientations, les objectifs ciblés et les indicateurs dans le nouveau projet éducatif 2023-2027. Elle mentionne que plusieurs moyens sont mis en place pour actualiser le projet éducatif. Un comité est formé pour chaque orientation du projet éducatif: comité pédagogique, comité pédago numérique, comité autonomie et comité climat scolaire. Elle explique les grandes lignes de chacun des comités.

Mme Di Guglielmo précise que l'équipe-école réfléchira et ciblera les moyens à prioriser pour atteindre les cibles visées pour chaque objectif du nouveau projet éducatif 2023-2027.

2.11 Plan de lutte 2023-2024

Mme Di Guglielmo présente le document du plan de lutte ainsi que le document de reddition de compte qui fait foi de l'actualisation de celui-ci pour la prochaine année scolaire.

2.12 Répertoire des activités de formation destinées aux parents

Mme Di Guglielmo présente la liste des formations disponibles pour les parents. Elle suggère de donner le temps aux membres de les regarder et faire le choix de trois conférences qui pourraient être intéressantes pour les parents de nos élèves. Elle présente d'ailleurs deux formations qu'elle trouve intéressantes. Elle précise que lors de la prochaine rencontre du C.É., en décembre, les membres décideront des formations qui pourraient être intéressantes à offrir aux parents de l'école. Mme Di Guglielmo enverra le document des formations aux membres du C.É.

Section 3

3.1 Mot du président

Monsieur Perrier mentionne qu'il est heureux de s'impliquer au sein du C.É. encore cette année.

3.2 Mot du délégué au comité de parents

Rapport à ajouter

Monsieur Ashley Jocelyn présente les points et les informations reçues lors de la rencontre du comité de parents. La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 20 novembre 2023.

3.3 Mot des enseignants

Les enseignantes informent les membres du C.É. des différentes activités qui ont eu lieu à l'école depuis la dernière rencontre.

Le mini-marathon fut une belle réussite. Les jeunes se sont dépassés et ont couru dans le plaisir. Les parents venus encourager étaient nombreux.

Des élèves de 4^e année (régulier et accueil) ont vécu des ateliers d'initiation au hockey-balle grâce à la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Le tout s'est clôturé par une fête au gymnase avec Youppi! comme invité spécial. Les jeunes ont également eu la chance d'assister à un match des Canadiens de Montréal.

Le lancement des livres « Histoires de famille » des élèves du 3^e cycle a eu lieu dernièrement. Même si les parents étaient un peu moins nombreux qu'à l'habitude, ce fut un beau moment.

Nos prédateurs ont participé à un tournoi de soccer. Les deux équipes se sont bien illustrées.

Un tournoi de soccer est en cours en 4^e année. Lors des récréations, les équipes des différentes classes s'affrontent. L'équipe gagnante sera connue sous peu.

La fête de l'Halloween a été soulignée à l'école. Un concours de citrouilles a été organisé par la direction. L'activité a été grandement appréciée des élèves et sera à reconduire pour les années à venir. Un concours de costumes a aussi eu lieu dans les deux bâtisses.

Les médiateurs sont présents sur la cour lors des récréations afin d'animer des jeux et d'aider à résoudre des petits conflits.

La musique sera à l'honneur dans des ateliers donnés sur l'heure du diner à des élèves du 3^e cycle.

Finalement, les élèves de 4^e année se sont inspirés des livres de l'auteur Robert Munsch pour créer leur propre histoire. Les élèves iront ensuite lire leur récit à des élèves d'une classe TSA.

3.4 Mot de la responsable du service de garde

Mme Charbonneau explique que, pour l'Halloween, des fêtes ont été organisées par cycle.

Elle mentionne aussi que les éducatrices reçoivent des ateliers sur l'enseignement des comportements attendus, en lien avec le projet éducatif et le programme éducatif du SDG.

Mme Charbonneau informe les membres que le thème du mois de novembre est la science et l'espace.

Pour Noël, une bénévole tricoter des pantoufles pour les élèves du préscolaire et de 1^{re} année. La bénévole du projet « Les broches à Didi » viendra aussi un après-midi pour montrer les bases du tricot aux élèves.

Finalement, Mme Charbonneau explique que la ligue de ballon chasseur, organisée par le bureau des activités étudiantes, sera de retour cette année, pour le plus grand plaisir de tous. Les matchs auront lieu du 9 janvier au 15 mars.

3.5 Mot de la direction

Retour sur les activités d'Halloween

Mme Di Guglielmo montre les photos des citrouilles fabriquées par les classes qui participaient au concours de citrouilles. Elle mentionne que ce fut une journée haute en émotions!

Grève 6 novembre 2023

Mme Di Guglielmo informe les membres du C.É. que le lundi 6 novembre prochain aura lieu une grève de la part du Front commun de minuit à 10h30. Le personnel du soutien administratif, technique et paratechnique, personnel du soutien manuel et professionnels sont les personnes qui seront en grève cette journée-là.

Les écoles et SDG seront donc fermés pour les élèves pour la période du matin et réouvriront pour la portion de l'après-midi. **Pour l'école Sainte-Colette, l'école débutera pour les élèves à 12h45.** Les surveillances des personnes concernées se feront comme à l'habitude sur la cour d'école. Il n'y aura pas de transport à l'heure du dîner, seulement en fin de journée. Les frais de S.D.D. et S.D.G. ne seront pas facturés aux parents pour la journée du 6 novembre.

Mme Di Guglielmo rappelle qu'elle a envoyé un courriel à tous les parents de l'école de cet avant-midi afin de donner toutes les précisions en lien avec la grève du 6 novembre.

Formation SPVM

Mme Di Guglielmo informe que l'école s'est jumelée avec le SPVM (poste 39) afin de pouvoir offrir une formation aux parents en lien avec les réseaux sociaux et leurs impacts sur la vie de l'enfant. Des informations viendront sous peu, car la formation est prévue à l'école le mercredi 6 décembre en soirée.

Souper du temps des Fêtes avec le C.É.

Mme Di Guglielmo précise qu'elle offrira un souper lors de la prochaine rencontre du C.É. le mercredi 6 décembre prochain.

3.6 Levée de l'assemblée

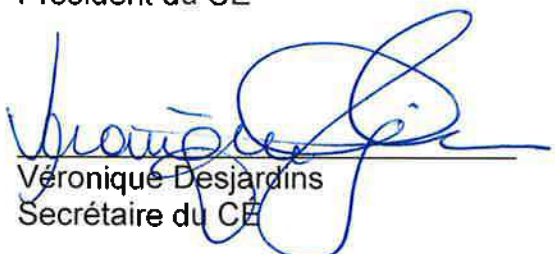
Heure : 20h36



François Junior Perrier
Président du CÉ



Teri Michelle Di Guglielmo
Directrice



Véronique Desjardins
Secrétaire du CÉ

24 janvier 2024